COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 8 décembre 2017

La rue des Martyrs (Presqu'île)
en stationnement payant à partir de lundi 11 décembre

En lien avec le projet d'aménagement piloté par la SEM Innovia, la Ville de Grenoble va procéder à la **mise en stationnement payant de la rue des Martyrs à partir du lundi 11 décembre**, comme cela était prévu dans les principes directeurs d'aménagement de ce nouvel espace public urbain. Des travaux de marquage et de scellement ont été réalisés au début de mois de décembre.

Il s'agira d'une **zone verte**, où le stationnement sera gratuit de 12h à 14h.
Les habitants d'une rue en stationnement payant pourront bénéficier du macaron résident, permettant de stationner sur les places payantes au tarif de 12€/mois, 9€/semaine ou 3€/jour.

<u>La mise en stationnement payant de la Rue des Martyrs répond à plusieurs objectifs :</u>

· **satisfaire le stationnement des résidents,** avec notamment les tickets résidents et des tarifications spécifiques dans certains parcs en ouvrage,

· **favoriser le stationnement de courte durée dans les zones centrales,** des rotations fréquentes s'avérant très favorables au développement des activités commerciales,
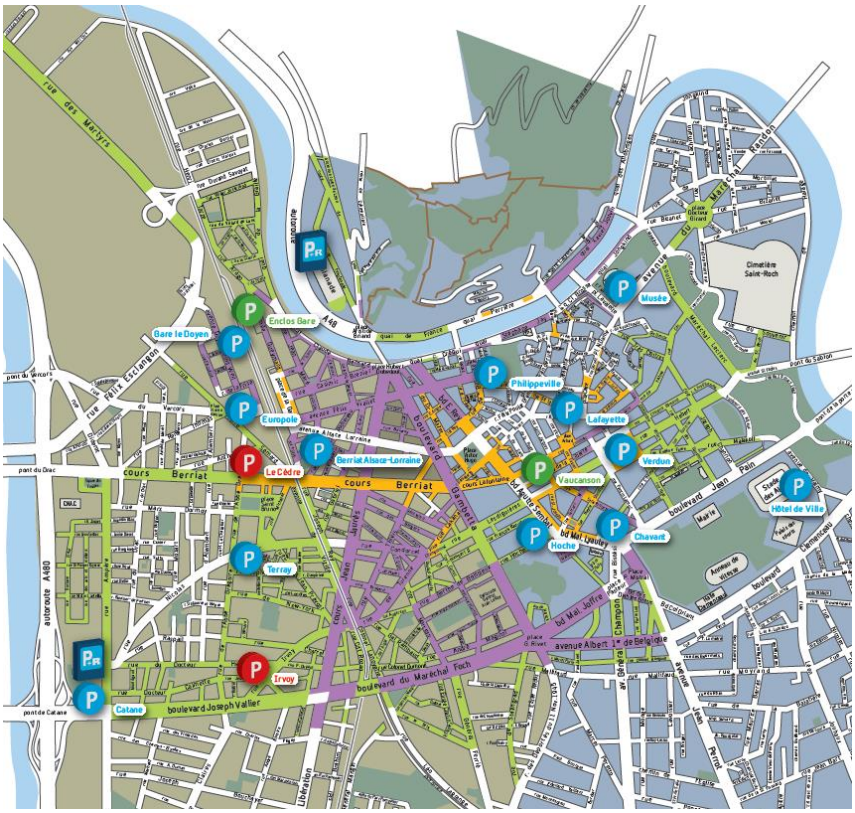
· **dissuader le stationnement des pendulaires** (actifs qui stationnent toute la journée à proximité de leur lieu de travail), en corrélation avec le développement de l'offre de transports en commun.